



Avec le SNUipp-FSU,
renforcer le pouvoir d'agir enseignant

Changeons l'école, **votons** !  



Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du mardi 27 octobre 2018



[Facebook](#)

Le bulletin d'adhésion 2018-2019 est en ligne [le télécharger ici](#) [adhésion en ligne ici](#)



Actus



Elections professionnelles

du jeudi 29 novembre au jeudi 6 décembre

Comment créer son espace électeur dès aujourd'hui ?



[@SNUIPP6](#)
[6](#)

La première étape de ces élections professionnelles est de créer son espace électeur.

Vous avez reçu jeudi 11 octobre 2018 sur votre mail professionnel un courriel du Ministère vous invitant à créer votre espace électeur.

Vous êtes un peu perdu ??? Pas de panique !!!!!

Vous trouverez ci-dessous un tutoriel pour vous y aider : [ICI](#)

Le site Internet spécial élections du SNUipp-FSU 66 :

Pour qui et pour quoi on vote ?

Se connecter à la messagerie pro

Créer son mot de passe

Perte de son identifiant

Profession de foi du SNUipp-FSU 66

Qui sont les candidats du SNUipp-FSU 66 ?

Qu'ont fait les représentants du SNUipp-FSU 66 pendant 4 ans en CAPD ?

[POUR TOUT SAVOIR C'EST ICI](#)

Une permanence élections au SNUipp-FSU 66, 18 rue Condorcet à Perpignan, (stationnement gratuit) : (retrouver son code, ouvrir son espace électeur, voter...)

Vendredi 30 novembre de 16h à 20h30

Samedi 1^{er} décembre de 9h à 12h30

Lundi et mardi de 9h à 18h non-stop

Mercredi 5 décembre de 9h à 16h30

Ce sera aussi l'occasion de nous rencontrer et d'échanger avec vos représentants du personnel, vos déchargés syndicaux ..et de partager un apéritif, un café, un petit déjeuner....



Action



Retrouver du pouvoir d'agir

Signez l'appel pour réaffirmer la professionnalité des enseignantes et enseignants des écoles et défendre la liberté pédagogique Retrouver du pouvoir d'agir. [ICI](#)



e-Permutations

Vous souhaitez changer de département afin de rejoindre votre conjoint(e) qui exerce une activité dans un autre département, revenir dans votre région d'attache ou encore par simple désir de changement. Quelle qu'en soit la raison, vous devez formuler une demande de changement de département. Cette demande fait l'objet de deux opérations administratives : les permutations et mutations informatisées en novembre-décembre d'une part, et les mutations manuelles en mai-juin d'autre part (inéat - exéat).

La note de service annuelle qui a été publiée dans le BOEN du jeudi 8 novembre 2018 fixe les modalités de participation aux permutations nationales. La saisie se fait par Internet (Iprof) via l'application SIAM.

Le SNUipp-FSU 66 vous propose ce dossier e-permutation avec tous les outils nécessaires aux échanges avec vos délégués du personnel : [tout est ICI](#)



Stages

En l'absence d'une réelle formation continue, utilisez ce droit que sont les stages syndicaux : le nombre de stages est limité à 12 jours/an. A utiliser sans modération ! La demande d'autorisation d'absence auprès de l'administration est à faire 30 jours avant, délai de rigueur !

« Maternelle »

Tout public... Quand et où ? Le 5 février 2019 – lieu : Perpignan, lieu à préciser

Attention : inscription et autorisation d'absence pour formation syndicale à déposer avant le 5 janvier 2019.

* Comment s'inscrire ? auprès du SNUipp-FSU 66 : snu66@snuipp.fr , objet : stage maternelle

« L'Inclusion scolaire : jusqu'où ? Dans quelles conditions ? »

ATTENTION CHANGEMENT DE DATE

Stage animé par Sophia Catella, membre de l'équipe nationale secteur revendicatif et CHSCT et Serge Bontoux, membre de l'équipe nationale secteur ASH.

Public : tous les enseignants du 1er degré, enseignants ASH, référents, directrices-teurs, AESH... Quand et où ? **Le 7 février 2019 – lieu : Perpignan**, au lycée Maillol

Attention : inscription et autorisation d'absence pour formation syndicale à déposer avant le 7 janvier 2019.

* Comment s'inscrire ? auprès du SNUipp-FSU 66 : snu66@snuipp.fr , objet : stage Inclusion scolaire

L'inclusion, la gestion des élèves en grande difficulté, la prise en charge des élèves ayant des troubles du comportement... Jusqu'où ? Dans quelles conditions ? Beaucoup de classes, de collègues, d'écoles sont touchées, sans trouver des réponses à leurs difficultés.



Les militants, les élus du SNUipp-FSU et les membres FSU du CHSCTD sont saisis quotidiennement par des collègues sur des situations d'élèves hautement perturbateurs, sur des problèmes de manque d'AVS, sur des conflits avec les parents et sur le manque de soutien de la hiérarchie dans ces situations, quand il ne s'agit pas purement et simplement de culpabilisation.

Sur le terrain, la question se pose :

Comment faire au quotidien pour gérer ces enfants et l'ensemble de la classe ?

Que faire quand tous les « protocoles » proposés ont été mis en place ?
Comment agir face à un élève en crise qui perturbe le reste de l'école ?
Comment prendre en compte sa difficulté dans un contexte où on est de plus en plus démuni ?
Comment ne pas prendre de risque pour soi et pour les autres ?
Les démarches de l'administration sont le plus souvent centrées sur l'élève et sa famille, sans prendre en compte les doutes et les souffrances des collègues, ce qui est pourtant du devoir de l'employeur.

Ce stage sera l'occasion d'aborder les différents dispositifs d'aide, la scolarisation, la difficulté scolaire, le handicap... du point de vue de l'élève certes, mais aussi du point de vue des difficultés posées à l'enseignant, à l'équipe.

[Tous les autres stages ICI](#) + aide pas à pas pour aller sur Accolad !



Les nouveautés sur notre site : [ICI](#)



Avec le SNUipp-FSU,
renforcer le pouvoir d'agir enseignant

Changeons l'école, **votons** !  

Se (RE) syndiquer ... au SNUipp-FSU ! c'est maintenant !!

 [Télécharger le bulletin d'adhésion ici](#) [adhésion en ligne ici](#)

Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans les Pyrénées-Orientales et nationalement, et ce n'est pas par hasard !

Etre syndiqué au SNUipp-FSU c'est, au-delà de recevoir les publications à domicile (mails, journaux, ...), croire en toutes ces valeurs collectives et les faire vivre.

Alors, plus d'hésitation, (re)syndiquez-vous au SNUipp-FSU et parlez-en à vos collègues !

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : @snuipp66 Facebook

TEL : 04.68.50.78.44 ou 06.25.85.13.58 (réservé aux syndiqués)

Se rassembler pour mieux agir : [et si vous vous syndiquez ?](#)

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD



Avec le SNUipp-FSU,
sortons la tête de l'eau.

Changeons l'école, **votons** !  



Avec le SNUipp-FSU,
renforcer le pouvoir d'agir enseignant

Changeons l'école, **votons** !  



Site Internet

Lettre Internet du SNUipp-FSU 66 du mardi 27 octobre 2018



Facebook

Le bulletin d'adhésion 2018-2019 est en ligne [le télécharger ici](#) [adhésion en ligne ici](#)



Actus



@SNUIPP6

6



Elections professionnelles du jeudi 29 novembre au jeudi 6 décembre Comment créer son espace électeur dès aujourd'hui ?

La première étape de ces élections professionnelles est de créer son espace électeur.

Vous avez reçu jeudi 11 octobre 2018 sur votre mail professionnel un courriel du Ministère vous invitant à créer votre espace électeur.

Vous êtes un peu perdu ??? Pas de panique !!!!!

Vous trouverez ci-dessous un tutoriel pour vous y aider : [ICI](#)

Le site Internet spécial élections du SNUipp-FSU 66 :

Pour qui et pour quoi on vote ?

Se connecter à la messagerie pro

Créer son mot de passe

Perte de son identifiant

Profession de foi du SNUipp-FSU 66

Qui sont les candidats du SNUipp-FSU 66 ?

Qu'ont fait les représentants du SNUipp-FSU 66 pendant 4 ans en CAPD ?

[POUR TOUT SAVOIR C'EST ICI](#)

Une permanence élections au SNUipp-FSU 66, 18 rue Condorcet à Perpignan, (stationnement gratuit) : (retrouver son code, ouvrir son espace électeur, voter...)

Vendredi 30 novembre de 16h à 20h30

Samedi 1^{er} décembre de 9h à 12h30

Lundi et mardi de 9h à 18h non-stop

Mercredi 5 décembre de 9h à 16h30

Ce sera aussi l'occasion de nous rencontrer et d'échanger avec vos représentants du personnel, vos délégués syndicaux ..et de partager un apéritif, un café, un petit déjeuner....



Action



Retrouver du pouvoir d'agir

Signez l'appel pour réaffirmer la professionnalité des enseignantes et enseignants des écoles et défendre la liberté pédagogique Retrouver du pouvoir d'agir. [ICI](#)



e-Permutations

Vous souhaitez changer de département afin de rejoindre votre conjoint(e) qui exerce une activité dans un autre département, revenir dans votre région d'attache ou encore par simple désir de changement. Quelle qu'en soit la raison, vous devez formuler une demande de changement de département. Cette demande fait l'objet de deux opérations administratives : les permutations et mutations informatisées en novembre-décembre d'une part, et les mutations manuelles en mai-juin d'autre part (inéat - exéat).

La note de service annuelle qui a été publiée dans le BOEN du jeudi 8 novembre 2018 fixe les modalités de participation aux permutations nationales. La saisie se fait par Internet (Iprof) via l'application SIAM.

Le SNUipp-FSU 66 vous propose ce dossier e-permutation avec tous les outils nécessaires aux échanges avec vos délégués du personnel : [tout est ICI](#)



Stages

En l'absence d'une réelle formation continue, utilisez ce droit que sont les stages syndicaux : le nombre de stages est limité à 12 jours/an. A utiliser sans modération ! La demande d'autorisation d'absence auprès de l'administration est à faire 30 jours avant, délai de rigueur !

« Maternelle »

Tout public... Quand et où ? Le 5 février 2019 – lieu : Perpignan, lieu à préciser

Attention : inscription et autorisation d'absence pour formation syndicale à déposer avant le 5 janvier 2019.

* Comment s'inscrire ? auprès du SNUipp-FSU 66 : snu66@snuipp.fr , objet : stage maternelle

« L'Inclusion scolaire : jusqu'où ? Dans quelles conditions ? »

ATTENTION CHANGEMENT DE DATE

Stage animé par Sophia Catella, membre de l'équipe nationale secteur revendicatif et CHSCT et Serge Bontoux, membre de l'équipe nationale secteur ASH.

Public : tous les enseignants du 1er degré, enseignants ASH, référents, directrices-teurs, AESH... Quand et où ? **Le 7 février 2019 – lieu : Perpignan**, au lycée Maillol

Attention : inscription et autorisation d'absence pour formation syndicale à déposer avant le 7 janvier 2019.

* Comment s'inscrire ? auprès du SNUipp-FSU 66 : snu66@snuipp.fr , objet : stage Inclusion scolaire

L'inclusion, la gestion des élèves en grande difficulté, la prise en charge des élèves ayant des troubles du comportement... Jusqu'où ? Dans quelles conditions ? Beaucoup de classes, de collègues, d'écoles sont touchées, sans trouver des réponses à leurs difficultés.



Les militants, les élus du SNUipp-FSU et les membres FSU du CHSCTD sont saisis quotidiennement par des collègues sur des situations d'élèves hautement perturbateurs, sur des problèmes de manque d'AVS, sur des conflits avec les parents et sur le manque de soutien de la hiérarchie dans ces situations, quand il ne s'agit pas purement et simplement de culpabilisation.

Sur le terrain, la question se pose :

Comment faire au quotidien pour gérer ces enfants et l'ensemble de la classe ?

Que faire quand tous les « protocoles » proposés ont été mis en place ?
Comment agir face à un élève en crise qui perturbe le reste de l'école ?
Comment prendre en compte sa difficulté dans un contexte où on est de plus en plus démuné ?
Comment ne pas prendre de risque pour soi et pour les autres ?

Les démarches de l'administration sont le plus souvent centrées sur l'élève et sa famille, sans prendre en compte les doutes et les souffrances des collègues, ce qui est pourtant du devoir de l'employeur.

Ce stage sera l'occasion d'aborder les différents dispositifs d'aide, la scolarisation, la difficulté scolaire, le handicap... du point de vue de l'élève certes, mais aussi du point de vue des difficultés posées à l'enseignant, à l'équipe.

[Tous les autres stages ICI](#) + aide pas à pas pour aller sur Accolad !



Les nouveautés sur notre site : [ICI](#)



Avec le SNUipp-FSU,
renforcer le pouvoir d'agir enseignant

Changeons l'école, **votons** !  

Se (RE) syndiquer ... au SNUipp-FSU ! c'est maintenant !!

 [Télécharger le bulletin d'adhésion ici](#) [adhésion en ligne ici](#)

Le SNUipp-FSU est le syndicat majoritaire dans les Pyrénées-Orientales et nationalement, et ce n'est pas par hasard !

Etre syndiqué au SNUipp-FSU c'est, au-delà de recevoir les publications à domicile (mails, journaux, ...), croire en toutes ces valeurs collectives et les faire vivre.

Alors, plus d'hésitation, (re)syndiquez-vous au SNUipp-FSU et parlez-en à vos collègues !

Mail : snu66@snuipp.fr SNUipp-FSU 66 : <http://66.snuipp.fr/>

SNUipp-FSU National : <http://www.snuipp.fr>

compte twitter : @snuipp66 Facebook

TEL : 04.68.50.78.44 ou 06.25.85.13.58 (réservé aux syndiqués)

Se rassembler pour mieux agir : et si vous vous syndiquiez ?

5 élu(e)s sur 7 à la CAPD



Avec le SNUipp-FSU,
sortons la tête de l'eau.

Changeons l'école, **votons** !  